

Communiqué de presse
23 novembre 2022

Aux représentant-e-s des médias

Le Conseil administratif clarifie la gouvernance de la Fondation du Grand Théâtre de Genève

Lors de sa séance du 23 novembre 2022, le Conseil administratif a adopté le nouveau Statut de la Fondation du Grand Théâtre de Genève (FGTG) et l'a transmis au Conseil municipal pour validation. La révision statutaire vise plusieurs objectifs, notamment celui de doter l'institution du cadre et des organes de gouvernance plus favorables à la mise en œuvre de ses missions et à son évolution dans l'avenir. Cette révision répond aussi aux recommandations émises par la Cour des comptes en 2020.

La Fondation « Grand Théâtre de Genève » reste une fondation de droit public autonome et les dispositions du nouveau statut visent à garantir l'indépendance de l'autorité de surveillance. Ainsi, un membre du Conseil administratif ne pourra plus siéger au Conseil de fondation, alors qu'il fait partie de l'organe de surveillance de la FGTG. Le régime de surveillance simplifie aussi les mécanismes d'approbation en matière financière et assure un suivi plus méthodique dans le cadre du subventionnement par la Ville de Genève.

La taille du Conseil de fondation est réduite avec la suppression de son bureau et la Direction obtient le statut d'organe formel de la FGTG. Le Conseil de fondation se voit attribuer des compétences renforcées en matière de ressources humaines, comme celles notamment d'engager directement les membres de la direction et les cadres, compétence qui était jusque-là de la responsabilité du Conseil administratif.

Le nouveau statut pose également des bases claires pour encadrer les négociations à venir entre partenaires sociaux en vue des modalités d'unification du statut du personnel FGTG, dans l'optique que la Fondation devienne l'employeur unique de tout le personnel affecté au GTG. Il confirme le principe d'un régime statutaire de droit public. Dans la perspective d'un transfert du personnel de la Ville de Genève vers la Fondation, la garantie des « droits acquis » est posée en termes de principe avec une durée de validité qui sera fixée par le futur Statut du personnel de la Fondation encore à négocier. Le maintien du régime de prévoyance du personnel est également acté. D'ici à l'entrée en vigueur de ce futur Statut sous l'égide de la Fondation, à l'issue des négociations avec les partenaires sociaux, le statu quo prévaut pour le personnel.

Les modifications du statut de la FGTG telles qu'adoptées ont été soumises au Conseil de fondation du Grand Théâtre le 28 octobre dernier qui a émis un préavis positif à l'unanimité. Conformément à la loi sur l'administration des communes, la modification des statuts d'une fondation « d'intérêt public communal » requiert une délibération du Conseil municipal. Elle fera ensuite l'objet d'un projet de loi du Conseil d'Etat soumis au Grand Conseil pour validation.

Contact

Département de la culture et de la transition numérique

M. Félicien Mazzola, collaborateur personnel :

022 418 95 25 - 079 542 66 50 - felicien.mazzola@ville-ge.ch

La rédaction du journal Le Temps fait don de ses archives photographiques historiques à la Ville de Genève

Avec ce don du grand quotidien romand, près de 60'000 images enrichissent le patrimoine documentaire conservé par la Ville de Genève. Ces archives photographiques qui concernent les activités du Journal de Genève, du Nouveau Quotidien et du journal Le Temps seront conservées par la Bibliothèque de Genève.

Déposé au Centre d'iconographie de la Bibliothèque de Genève lors du déménagement de la rédaction du journal Le Temps à Lausanne en 2015, ce fonds rejoint aujourd'hui formellement les collections de la Ville. Ce corpus photographique documente et illustre de façon unique la période allant des années 1980 à 2010 et constitue une source inestimable pour nourrir la connaissance historique.

Inauguré en 1993, le Centre d'iconographie abrite les collections iconographiques de la Ville de Genève. Sa mission est d'enrichir, de conserver, de référencer et de transmettre les collections sous sa responsabilité. Il développe des outils de diffusion <https://bge-geneve.ch/iconographie/> et des programmes de valorisation dans le but de les mettre à disposition du public et de les faire connaître, en particulier pour la recherche, les expositions et l'édition de publications traditionnelles et en ligne.

Images HD disponibles sur demande.

Contact

M. Marcio Nunes, chargé de communication de la Bibliothèque de Genève

022 418 28 93 – marcio.nunes@ville-ge.ch

Donation du fonds d'ouvrages et périodiques de la Société suisse des américanistes, déposé au Musée d'ethnographie de Genève

La Société suisse des américanistes (SSA) a fait don au MEG de 6921 monographies, 687 titres de périodiques, de 55 ouvrages considérés comme précieux et 2215 « cordels » brésiliens.

Ce fonds provient d'une variété de disciplines et témoigne de l'importance des liens tissés en Suisse, et à Genève en particulier, avec les Amériques. La Ville de Genève enrichit son patrimoine artistique et historique grâce à cette donation.

Contact

Mme Maria Hugo, Bibliothécaire responsable

022 418 45 60 – maria.hugo@ville-ge.ch